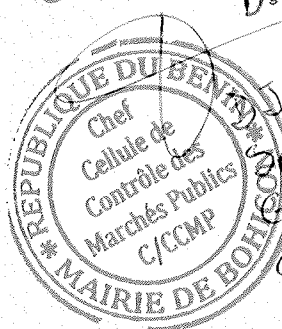


MAIRIE DE BOHICON
Cellule de Contrôle
des Marchés Publics
BON A LANCER
Date: 27-11-2025

REPUBLIQUE DU BENIN

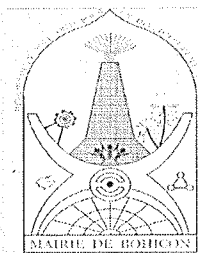
DEPARTEMENT DU ZOU

MAIRIE DE BOHICON



D.G

JAGOUN
Sobouren
Godrey
C/CCMP



MAIRIE DE BOHICON
Cellule de Contrôle
des Marchés Publics
BON A LANCER

APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL

PASSATION DES MARCHES DE TRAVAUX

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT (DAO)

**TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRIBUNES
OFFICIELLES, DES VESTIAIRES ET CONSTRUCTION
DU RESTE ET DU COMPLEMENT DU MUR DE LA
CLOTURE + DEUX ENSEIGNES LUMINEUSES AU
STADE PAULIN TOMANAGA.**

| | |
|---|-------------------|
| AUTORITE CONTRACTANTE : | MAIRIE DE BOHICON |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | BUDGET NATIONAL |
| IMPUTATION BUDGETAIRE : | 231312 |
| REFERENCE DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL : | T_DST_113858 |

BON A LANCER
Bohicon, le 27-11-2025
La CCMP

NOVEMBRE 2025

§
J

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
OUVERT**

Émis le : *27 / Décembre / 2025*.....

Pour

**TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRIBUNES
OFFICIELLES, DES VESTIAIRES ET CONSTRUCTION DU
RESTE ET DU COMPLEMENT DU MUR DE LA CLOTURE +
DEUX ENSEIGNES LUMINEUSES AU STADE PAULIN**

TOMANAGA

REFERENCE DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL :
T_DST_113858



Avis d'appel d'offre ouvert national (AAON)

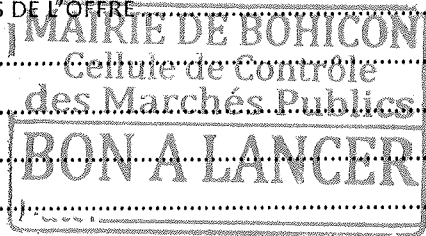
| | |
|---|--------------------------|
| AUTORITE CONTRACTANTE : | <i>MAIRIE DE BOHICON</i> |
| SOURCE DE FINANCEMENT : | BUDGET NATIONAL |
| IMPUTATION BUDGETAIRE : | <i>231312</i> |
| REFERENCE DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL : | <i>T_DST_113858</i> |

B

f

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----|
| PREMIÈRE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES | 4 |
| SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES | 5 |
| SECTION I. REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO) | 12 |
| SOUS-SECTION A. INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS (IC) | 12 |
| SOUS-SECTION B : DONNEES PARTICULIERES DE L'APPEL D'OFFRES (DPAO) | 58 |
| SOUS-SECTION C. CRITERES D'EVALUATION ET DE QUALIFICATION | 63 |
| ANNEXE A. LISTE DES PIECES ET DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE | 78 |
| SECTION II. FORMULAIRES DE SOUMISSION | 82 |
| DEUXIÈME PARTIE - SPECIFICATION DES TRAVAUX | 136 |
| SECTION III. CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET PLANS | 137 |
| TROISIÈME PARTIE - MARCHÉ | 285 |
| SECTION IV. CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GENERALES (CCAG) | 285 |
| SECTION V. CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP) | 364 |
| SECTION VI : | 372 |
| CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES (CCES) | 372 |
| SECTION VII. FORMULAIRES DU MARCHÉ | 387 |



B

f

PREMIÈRE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL
D'OFFRES

MAIRIE DE BOHICON
Cellule de Contrôle
des Marchés Publics
BON A LANCER

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Autorité contractante : Mairie de Bohicon



OBJET : TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRIBUNES OFFICIELLES, DES VESTIAIRES ET CONSTRUCTION DU RESTE ET DU COMPLEMENT DU MUR DE LA CLOTURE + DEUX ENSEIGNES LUMINEUSES AU STADE PAULIN TOMANAGA

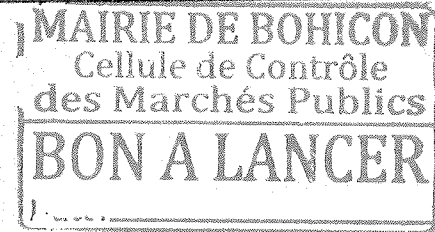
Référence SIGMAP : T_DST_113858

AVIS N° : 039/2025/MCB/PRMP/SP-PRMP du 27/11/2025

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouverts National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics (PPMP version 4) de la Mairie de Bohicon publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 20 Novembre 2025.
2. La Mairie de Bohicon a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds propres, afin de financer les travaux de construction et de réhabilitation et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux travaux de réhabilitation des tribunes officielles, des vestiaires et construction du reste et du complément du mur de la clôture + deux enseignes lumineuses au stade PAULIN TOMANAGA.
3. La Mairie de Bohicon sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réhabilitation des tribunes officielles, des vestiaires et construction du reste et du complément du mur de la clôture + deux enseignes lumineuses au stade PAULIN TOMANAGA. Les variantes ne sont pas permises.
4. Les exigences en matière de qualification sont :

A handwritten signature or set of initials in dark ink, appearing to be a stylized 'D' or similar character.



a) Pour les anciennes entreprises

➤ Capacité technique :

- * Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculé et exerçant dans le domaine les **Bâtiments et Travaux Publics (BTP) et/ou travaux de réhabilitation** justifiée par le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) et/ou statuts ;
- * Avoir effectivement exécuté avec satisfaction en tant qu'entrepreneur au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) et de l'année en cours (2025) au moins deux (02) marchés de construction de bâtiments et/ou de travaux de réhabilitation de montant HTVA au moins égal à **quatre-vingt-cinq millions (85 000 000) de Francs CFA HTVA chacun**, justifié par les copies légalisées de l'attestation de bonne fin d'exécution ou du procès-verbal de réception, assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.
- * Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C : « critères d'évaluation et de qualification » ;
- * Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché tels qu'indiqués au point 6 de la sous-section C « critères d'évaluation et de qualification ».

➤ Capacité financière :

- * Fournir les états financiers pour les exercices (2022, 2023 et 2024) certifiés par un Expert-comptable ou comptable agréé et portant la mention **ou la certification de la DGI** » ;
- * Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **quarante-quatre millions quatre cent soixante-quinze mille sept**

\$

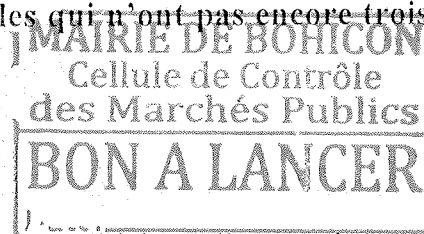
cent (44 475 700) F CFA justifiés par une attestation de capacité financière d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;

- * Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) un chiffre d'affaires annuel moyen de quatre-vingt-dix millions (90 000 000) de Francs CFA HTVA, justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2, point 1.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➤ Capacité technique :

- * Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprises régulièrement immatriculé et exerçant dans le domaine les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) et/ou travaux de réhabilitation justifiée par le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) et/ou statuts ;
- * disposer d'un personnel d'encadrement suivant: un (01) directeur des travaux, titulaire d'un BAC+5 ans en Génie civil, option Bâtiment et Travaux Publics (BTP) avec dix (10) ans d'expérience globale en travaux et ayant participé à deux (02) marchés de construction de bâtiments et/ou de travaux de réhabilitation, en qualité de Directeur des travaux, de montant au moins égal à quatre-vingt-cinq millions (85 000 000) de Francs CFA HTVA chacun au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) et de l'année en cours (2025), justifié par les copies légalisées de l'attestation de bonne fin d'exécution ou du procès-verbal de réception, assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.



NB :

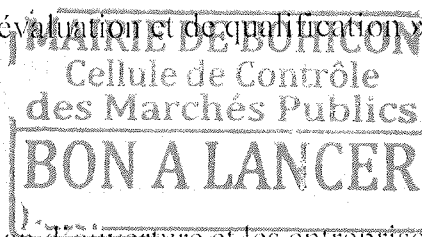
Les deux (02) marchés de construction requis pour justifier la qualification des expériences similaires pour les anciennes entreprises et celui du personnel d'encadrement pour les nouvelles entreprises doivent être accompagné de Bordereau des Prix Unitaires et de leur Devis Quantitatif et estimatif (DQE) ayant reçu le Bon à Lancer de l'organe de contrôle compétent.

- * Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C : « critères d'évaluation et de qualification » ;
- * Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché tels qu'indiqués au point 6 de la sous-section C « critères d'évaluation et de qualification » ;

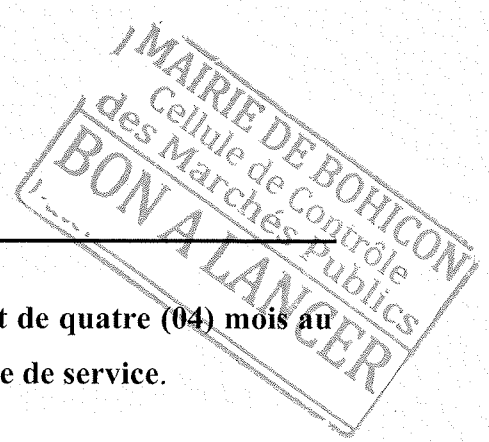
➤ **Capacité financière :**

- * Les entreprises naissantes fourniront leur bilan d'ouverture et les entreprises n'ayant pas encore trois années d'exercice fourniront les états financiers de leurs années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise et certifiés par un membre de l'Ordre des Expert Comptables et Comptables agréés et portant la mention DGI ;
- * Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **quarante-quatre millions quatre cent soixante-quinze mille sept cent (44 475 700) F CFA**, justifiés par une attestation de capacité financière d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;
- * Fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels couvrant le marché à hauteur de **quatre-vingt-dix-sept millions huit cent quarante-six mille cinq cent cinquante-trois (97 846 553) Francs CFA**.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

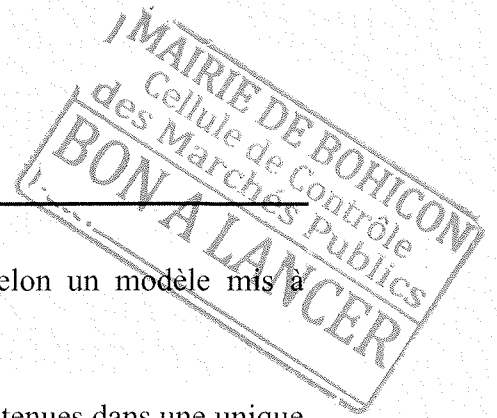


SECTION II. FORMULAIRES DE SOUMISSION



5. Le délai d'exécution est de **trois (03) mois au plus tôt et de quatre (04) mois au plus tard à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service.**
6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la « Personne responsable des marchés publics » ou son mandataire ; Email : **akhangadenis1@gmail.com** et prendre connaissance des documents de l'Appel d'Offre Ouvert au Secrétariat permanent des marchés publics **sis au premier étage du bâtiment du guichet unique, BP : 41 Bohicon ; Tél : (229) 01 97 94 31 58** ou écrire à l'adresse mail : **akhangadenis1@gmail.com**, de 8 heures à 12 heures 30 minutes la matinée et de 14 heures à 17 heures 30 minutes dans l'après-midi heure locale (GMT+1).
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du... *1^{er} décembre 2021*... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Bohicon, au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la commune de Bohicon sis au premier étage du guichet unique, dernière porte à droite dans le couloir, de 8 heures à 12 heures 30 minutes heure locale et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par mail. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web : néant* ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

SECTION II. FORMULAIRES DE SOUMISSION



Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être contenues dans une unique enveloppe extérieure contenant une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie et des renseignements relatifs à la candidature ; une enveloppe portant la mention « COPIE » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre ; la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie ; les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes ; une enveloppe portant la mention « VARIANTE », le cas échéant, en application de la clause 13 des instructions aux candidats contenant l'offre variante ainsi que sa version scannée en PDF sur clé USB et être déposées à l'adresse ci-après **secrétariat permanent des marchés publics sis au premier étage du bâtiment du guichet unique, BP : 41 Bohicon ; Tél : (229) 01 97 94 31 58 au plus tard le 22/12/.....2025 à 10 heures 00 minute, heure locale (GMT+1)**. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire y compris l'inaccessibilité au contenu des fichiers en PDF sur la clé USB. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les candidats devront indiquer, à l'intérieur des plis et sur la page de garde du document de l'offre, les informations ci-après : un numéro de téléphone fonctionnel et l'adresse électronique fonctionnelle de la structure.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à la **Mairie de Bohicon, salle de délibération du Conseil de**

¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.amp.bj

SECTION II. FORMULAIRES DE SOUMISSION

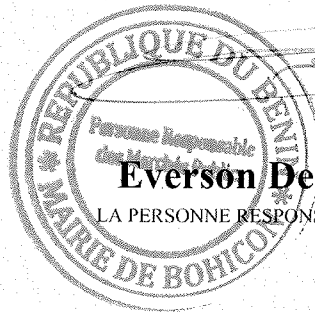
Supervision de la mairie de Bohicon sise derrière le bloc administratif le
...22/12/... 2025 à partir de 10 h 30 mn, heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre **une garantie de soumission**, d'un montant de **huit cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent quatorze (889 514) FCFA**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises béninoises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Bohicon...27/12/2025



Everson Denis AKHANGA

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS